



Droit de visite et partage du trajet

Par **claire ory**, le **25/03/2008** à **10:22**

Bonjour,

Mon mari a un grand problème avec son ex femme. Jusque là, tout allait bien. Sauf que pour le DVH de ce week end, mon mari a demandé à son ex femme d'emmener les enfants et nous, nous les ramenions. Nous habitons à environ 100 km de chez elle, ce qui occasionne pas mal de frais. Elle n'a pas voulu et a même menacé mon mari d'augmenter la pension alimentaire. A savoir, mon mari paie 400 € par mois, sans compter les frais médicaux, que son ex femme demande de partager.

Je voudrais savoir si c'est mon mari qui doit faire les aller retour (rien n'est stipulé sur le jugement) ou alors partager le trajet avec elle, doit-il partager les frais médicaux, peut-elle demander une révision de pension alimentaire en tenant compte de mes ressources (touchant les ASSEDIC et ayant un contrat de mariage avec mon mari)?

J'espère que vous me répondrez, mon mari et moi ne savons quoi faire.

Cordialement